



Infos

Communales



Trimestriel numéro 2

Juin 2021



Editorial

15 mois ...

15 mois qu'un virus dont le nom suffit à monopoliser l'actualité obstrue notre horizon.

15 mois que nous attendons, avec espoir, que cet horizon s'ouvre à nouveau et qu'on nous apporte une solution afin de retrouver le monde d'avant ou de rêver sereinement au monde d'après.

Cette solution est à portée de main. La clé de la réouverture de l'Horeca et de la vie sociale et culturelle, du fonctionnement normal de tous nos commerces : c'est le vaccin !

Il reste des inquiétudes par rapport à la vaccination. Les nouvelles des médias ne sont pas toujours faites pour rassurer la population et de nombreuses questions légitimes peuvent se poser, chacun est bien sûr libre de faire son choix.

Se faire vacciner demande de la confiance. Cette confiance, accordez-la à votre médecin généraliste, à votre pharmacien, à toute personne qui peut répondre à vos questions et vous rassurer.

Les services communaux et du CPAS sont toujours à vos côtés pour vous aider dans vos démarches (inscription au centre de vaccination, déplacement, ...), n'hésitez pas à les contacter en cas de besoin : 063/38 08 44 ou 063/24 02 82.

L'été est devant nous et nous ouvre ses portes avec une vision de chaleur, de luminosité, de propreté ...

Cette propreté et cet environnement sont encore trop souvent bafoués, violés par certains incivismes qui ne reflètent pas la beauté de notre commune, qui mérite tellement d'être préservée et surtout respectée car elle appartient à vous tous !

Profitons de cette belle période, pleine d'espoir pour partager de bons moments ensemble, pour nous ressourcer et pour découvrir à travers de belles balades notre Commune.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce deuxième numéro.

Au nom du Collège communal
Sylvie GUILLAUME
Bourgmestre

Sommaire

Page 2	Editorial
Page 3	Conseil communal
Page 4	Services communaux
Page 5	Musson, commune fleurie
Page 6	Mobilité douce
Page 7	La Repasserie
Page 8	Social
Page 11	Conseil du CPAS
Page 11	Aides communales dans le cadre de la Covid-19
Page 12	Jeunesse
Page 12	Le coin des aînés
Page 14	Chenilles processionnaires
Page 14	Sauvetage de batraciens
Page 15	Exp'eau photos
Page 15	Parc naturel de Gaume
Page 16	Collecte des emballages P+MC
Page 16	Prévention, sécurité
Page 17	Sports
Page 18	Enseignement
Page 18	Portrait

Infos communales de mars 2021

1, Place de l'Abbé Goffinet - 6750 Musson

Editeur responsable

Commune de Musson

Infographie

Frank Vassaux

Imprimeur

Imprimerie Michel Frères sprl

Collège Communal :

La Directrice générale : Coralie Roskam
Les Echevin(e)s : Daniel Guebels,
Valérie Recht, Christopher Bonnier
La Présidente du CPAS : Maria Vitulano
La Bourgmestre : Sylvie Guillaume

Conseil communal

Les conseillers communaux sont désignés par les électeurs de la commune pour un mandat de 6 ans. Leur nombre varie selon la population de la commune. Pour Musson, avec 4600 habitants, nous avons donc droit à 15 conseillers dont 5 d'entre eux forment le Collège.

Les conseillers communaux votent le budget communal, fixent le montant des taxes communales, prennent position sur les budgets et comptes des différentes intercommunales. Ils décident des locations, de la vente ou d'achats d'immeubles. Ils votent les règlements relatifs à la sécurité, à la propreté, à la tranquillité des citoyens de la commune. Ils décident de l'aménagement et de l'entretien des voiries communales, des espaces verts, de la construction de nouvelles infrastructures, Ceci ne représente qu'une partie bien sûr, des attributions qui leur sont dévolues.



GUILLAUME Sylvie : Bourgmestre
139, quartier de Venise - 6750 Signeulx
Gsm : 0496/76 78 83
Tél. : 063/38 08 51 (Mairie)
Email : sylvieguillaume@skynet.be



GUEBELS Daniel : 1^{er} échevin
5, rue de Rachecourt - 6750 Musson
Gsm : 0485/74 53 50
Email : daniel.guebels@gmail.com



RECHT Valérie : 2^{ème} échevine
13, rue Albert Gillet - 6750 Mussy-la-Ville
Gsm : 0485/02 67 76
Email : valerierecht.mdp@hotmail.com



Bonnier Christopher : 3^{ème} échevin
21, rue Georges Bodard - 6750 Musson
Gsm : 0497/86 38 27
Email : bonnierchristo@yahoo.fr



VITULANO Maria : présidente du CPAS
10, rue des Lanneries - 6750 Musson
Gsm : 0498/71 53 69
Email : maria.vitulano7@gmail.com



SCHILTZ Robert : conseiller
9, rue Georges Lefèvre - 6750 Mussy-la-Ville
Gsm : 0499/31 69 60
Tél. : 063/67 53 27
Email : robertdemussy@yahoo.fr



BOUMKASSAR Mohammed : conseiller
13, rue des Frères Sindic - 6750 Signeulx
Gsm : 0488/82 08 36
Tél. : 063/43 48 88
Email : boumkassar@gmail.com



MARMOY Christian : conseiller
75, rue René Nicolas - 6750 Musson
Gsm : 0499/27 07 88
Tél. : 063/67 58 22
Email : sportplusmusson@gmail.com



GOELFF Bruno : conseiller
13, rue Petite Fin - 6750 Musson
Gsm : 063/67 54 34
Email : goelffbruno@gmail.com



LENTINI Stéphanie : conseillère
12A, rue du Gué - 6750 Baranzey
Gsm : 0498/29 08 14
Tél. : 063/67 70 07
Email : st.lentini@gmail.com



SCHADECK Geoffrey : conseiller
7, rue de la Chapelle - 6750 Musson
Gsm : 0473/28 52 32
Email : gshadeck@msn.com



RONGVAUX François : conseiller
34, rue de France - 6750 Musson
Gsm : 0475/39 26 92
Email : francoisrongvaux@gmail.com



BOREUX Jean-Jacques : conseiller
11, rue des Juifs - 6750 Mussy-la-Ville
Gsm : 0473/67 54 25
Email : jj.boreux@ulg.ac.be



KIRSCH Jennifer : conseillère
51, rue Gilbert Godard
Gsm : 0479/11 23 94
Email : jennifer-kirsch@outlook.com



GOEURY Anne-Marie : conseillère
18, rue Andrea Boucq - 6750 Musson
Gsm : 0495/89 67 37
Email : anne-marie.goeury@skynet.be



ROSKAM Coralie : directrice générale
Tél. : 063/38 08 55 (commune)
Email : coralie.roskam@musson.be

Services communaux

Retrouvez chaque trimestre la présentation d'un service de l'administration communale. Vous découvrirez nos collaborateurs et leurs fonctions ce qui vous permettra de savoir à qui vous vous adressez pour vos demandes. N'hésitez pas non plus à consulter notre site internet qui vous donne plus de renseignements sur chacun des services de notre administration et leurs missions.

Le service Population-Etat civil est le premier service qui vous accueille pour vos démarches à l'administration communale. Nos trois drôles de dames vous accueillent toujours avec le sourire et répondent à vos questions du mieux qu'elles peuvent par téléphone.

Marianne Labranche et Caroline Delatte, au service Population, vous aideront pour vos démarches lors de votre inscription en tant que nouvel habitant dans notre commune ou pour votre changement d'adresse. Elles sont également en charge de la délivrance des documents administratifs tels que votre carte d'identité, votre passeport, votre déclaration de cohabitation légale, les copies conformes de certains documents, les autorisations pour fréquenter le parc à conteneurs avec une voiture immatriculée à l'étranger et tous les certificats administratifs que vous devriez fournir à certains organismes (résidence, composition de ménage, extrait de casier judiciaire ...). Dans un registre moins réjouissant mais qui fait partie de la vie, elles peuvent aussi vous assister pour rédiger votre déclaration anticipée relative à l'euthanasie et la retranscription de vos dernières volontés. Détentrices de tous les registres de la population de notre belle commune,

elles peuvent aussi être d'une grande aide pour vos recherches généalogiques.

A l'Etat civil, Myriam Pire vous assistera à chaque étape importante de votre vie : naissance, reconnaissance de paternité, adoption, changement de prénom, mariage, divorce, décès. Elle est également en charge de la délivrance des permis de conduire. Elle peut également renseigner toute personne étrangère sur les démarches à effectuer pour obtenir la nationalité belge ou pour obtenir les autorisations de séjour sur notre territoire.

Voici leurs coordonnées pour les joindre directement :

- **Marianne Labranche** :

063/38.08.40 ou marianne.labranche@musson.be

- **Caroline Delatte** :

063/38.08.41 ou caroline.delatte@musson.be

- **Myriam Pire** :

063/38.08.42 ou myriam.pire@musson.be

Vous pouvez également leur adresser un e-mail sur la boîte générale du service à l'adresse : population@musson.be



Musson, commune fleurie

« **Wallonie en Fleurs** » valorise ceux et celles qui mettent leur savoir-faire au service de l'amélioration du cadre de vie des habitants et promeut un fleurissement durable de l'espace public. Le label récompense les aménagements favorables à la biodiversité.

La participation au concours est ouverte à toutes les administrations communales et associations locales situées sur le territoire wallon. Actuellement, cela représente pas moins de 83 villes et villages fleuris ! Le label s'inscrit dans une démarche qui permet aux participants d'améliorer la qualité de vie de leurs communes, de développer l'économie locale, de favoriser la cohésion sociale et d'agir en faveur de la protection de l'environnement.



Panneau signalétique installé aux entrées des villages de la commune

Notre commune, en valorisant le patrimoine paysager et culturel, en entretenant l'existant transmis par nos aînés, en créant de nouveaux espaces floraux, en favorisant la fréquentation des « lieux de vie », a obtenu sa première fleur en 2017.

Participer à l'obtention du label c'est, d'une part, un levier pour faire connaître notre territoire, une motivation supplémentaire et un encouragement pour l'embellissement de notre cadre de vie qui contribue au « bien-vivre » des habitants et au « bien-être » des visiteurs ; c'est aussi souligner la fierté de toutes celles et ceux qui participent à cette valorisation et marquer ainsi de la reconnaissance pour le labeur accompli par les agents communaux et l'investissement collectif.

Depuis lors, dès l'automne, les équipes préparent la saison suivante, font multiplier les vivaces, dessinent et chiffrent financièrement le programme de l'année suivante qu'ils soumettent au Collège communal pour aval avant réalisation.

Un des objectifs de cette année : remporter une seconde ...



Mobilité douce

Chemin de la Batte

Les communes de Musson et d'Aubange ont décidé de réserver le chemin agricole entre la fin de la rue de la Chapelle à Musson et la route de Rachecourt à Halanzy aux piétons, cyclistes, cavaliers et véhicules agricoles.

Cette mesure est matérialisée par le placement de signaux F99c et F101c.

Les voiries agricoles sont souvent devenues au fil du temps des itinéraires pour des conducteurs souhaitant emprunter des raccourcis ou pour éviter certains contrôles.

Outre les catégories d'usagers dont le symbole est reproduit sur les signaux placés à leur accès, peuvent également emprunter ces chemins :

- les véhicules se rendant ou venant des parcelles riveraines;
- les tricycles et quadricycles non motorisés;
- les utilisateurs de patins à roulettes et de trottinettes;
- les véhicules d'entretien, affectés au ramassage des immondices, de surveillance et les véhicules prioritaires (ambulance et pompiers).

La vitesse maximale autorisée est de 30km/heure. Il s'agit de soulager ces chemins de la circulation automobile en transit. L'agriculteur peut donc se rendre sur ses champs en voiture s'il le souhaite. Par contre, la circulation douce (piétons et cyclistes) peut très bien cohabiter avec l'activité agricole. Cette réglementation permet de concrétiser un double objectif :

- privilégier l'usage agricole
 - permettre le développement d'un réseau lent
- Il s'agit d'une catégorie intermédiaire entre la voie verte "pure" et la route ordinaire.

Attention que les chemins agricoles ont été conçus prioritairement pour les agriculteurs ; des engins imposants y circulent donc. Chacun doit rester prudent et respectueux de l'autre.



Distribution d'eau

- Les derniers raccordements en plomb (entre la conduite de distribution d'eau communale et le compteur) qui subsistaient encore ont été remplacés en ce début d'année 2021.

Il en reste quatre à la rue Georges Bodard à Musson qui seront supprimés cette année lors des travaux de voirie et de remplacement de la conduite d'eau.

- Les fontainiers ont procédé au remplacement de vannes défectueuses dans la chambre au carrefour de la rue des Juifs et du Chemin de la Rosière.



Travaux

Travaux de voirie prévus dans les mois à venir :

		Prévisions
Rue de Rachecourt + Rue de la Chapelle	Voirie + trottoir	2021/2022
Rue de la Fontaine	Voirie	2021
Rue Georges Bodard (2ème partie)	Voirie + trottoir + conduite d'eau	2021/2022
Chemin de Mussy	Voirie + trottoir	2021/2022
Rue du Paquis	Voirie + égouttage	2021/2022
Rue du Moulin + Rue du Gueury + Rue de Charaupont	Egouttage + conduite d'eau	2021/2022
Rue de Lavaux	Voirie + égouttage + conduite d'eau + trottoir	2021/2022

La Repasserie

Vous ne trouvez pas le temps nécessaire pour repasser votre linge ? Vous souhaitez faire appel à des travailleuses professionnelles pour un repassage de qualité ?

Dans ce cas, n'hésitez pas à prendre contact avec la Repasserie de Musson.

Horaires d'ouverture :
 Lundi de 7h à 17h
 Mardi de 7h à 17h
 Mercredi de 7h à 17h
 Fermé le jeudi
 Vendredi de 7h à 19h
 (actuellement fermée les vendredis suite à la pandémie de Covid-19)

Localisation :
 Place de l'Abbé Goffinet, 20
 6750 Musson
 Gsm : 0497/ 33 72 74

Une réouverture les vendredis sera organisée dès que le nombre de paniers le permettra.
 Nous vous invitons donc à faire preuve de solidarité vis-à-vis de notre personnel en apportant votre panier de repassage à la Repasserie !

Pour information, nous engageons régulièrement du personnel dans le cadre des aides-ménagères à domicile.
N'hésitez pas à poser votre candidature !

Modalités :

Avant de pouvoir utiliser nos services, il faut être inscrit comme utilisateur auprès de la société émettrice des titres services « Sodexo ».

Deux possibilités :

- vous passez vous inscrire via le bureau des titres-services ;

- vous vous inscrivez sur le site internet de Sodexo.

Fonctionnement :

Dès finalisation de votre inscription, vous pouvez amener votre manne de linge à la Repasserie.
 Lors de la réception du linge, une travailleuse vous informe, dans la mesure du possible, du moment auquel vous pouvez venir rechercher votre manne repassée.
 Le délai varie en fonction des disponibilités du moment de la société.

Tarif :

Une heure de travail correspond à un titre-service et coûte 9 €.

ALE Musson - Titres services

Place de l'Abbé Goffinet, 1
 6750 MUSSON

Bureau : 063/38 08 57

Email : titresservicesmusson@gmail.com



Le CPAS de Musson organise une « Action Printemps »

Qui dit printemps, dit grand nettoyage!

Depuis le 1er mai, vous pouvez bénéficier d'une réduction pour le lavage de vos couettes au prix de 15 € au lieu de 18€.

En vous souhaitant la bienvenue dans notre local de « La Repasserie ».

Pour toute information, vous pouvez contacter le CPAS au 063/24 02 82

C.P.A.S. de Musson

Rue Jean Laurent 47 - 6750 MUSSON

Permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Article 1^{er} de la loi organique des CPAS

Nos Missions

Outre la mise en œuvre de la loi sur le droit à l'insertion sociale et l'octroi du Revenu d'Intégration, l'aide fournie par les CPAS peut prendre plusieurs formes. Elle peut être préventive, curative de nature matérielle, sociale, médicale ou psychologique.



Qui sommes-nous ?

Isabelle DESCHAMPS : Directrice Générale
Tél. : 063/24 02 82 - Email : cpas@musson.be

Quelles aides notre CPAS peut-il octroyer aux personnes en difficultés financières suite à la crise du Covid 19 ?

Aide au logement

Paiement de loyer ou de charges locatives, à l'exclusion de la garantie locative.

Aide en matière d'énergie

Relative à la consommation de mazout, d'électricité, d'eau, rechargement du compteur à budget, y compris un accompagnement à la guidance budgétaire et/ou énergétique.

Aide psychosociale

Prise en charge de frais de consultation chez un psychologue ou psychiatre dans un contexte de violences conjugales, de problèmes d'anxiété et de stress, de deuil lié au Covid.

Valérie MARCHAL : Responsable du Service Social
Tél. : 063/24 02 85 - Email : valerie.marchal@musson.be
Demandes Fonds social Mazout (sur RDV)

Fanny VIEUXTEMPS : Service social de 1^{ère} ligne
Tél. : 063/24 02 86 - Email : fannyvieuxtemps@musson.be
Permanence : Mardi - Jeudi - Vendredi de 9h à 11h

Isaline GONRY : Médiation de dettes
Tél. : 063/24 02 83 - Email : isaline.gonry@musson.be
Handicontact
Permanence : Jeudi de 9h à 11h

Sophie DUCREUX : Service social de 1^{ère} ligne
Tél. : 063/24 02 84 - Email : sophie.ducieux@musson.be
Accueil des demandeurs d'asile
Permanence : Lundi 9h à 11h

Laurence JADOUL : Agent Administratif
Tél. : 063/24 02 87 - Email : laurence.jadoul@musson.be

Bridget SCHROEDER : Agent d'entretien

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, le service social travaille uniquement sur rendez-vous.

Nous vous invitons à prendre contact par téléphone ou par mail avec une assistante sociale afin de prévoir ce rendez-vous.



Aide en matière de santé

Prise en charge de frais médicaux, médicaments, factures d'hôpitaux, frais d'ambulance... Et achat de masques, gel et gants.

Aide à l'accessibilité numérique

Achat de matériel informatique ou abonnement internet pour favoriser les démarches en ligne, les

Social

cours en distanciel... Et accompagnement pour la prise de rendez-vous en ligne pour la vaccination.

Aide financière

Prise en charge de factures impayées suite à une diminution des ressources.

Besoins de première nécessité

Par exemple : intervention dans les coûts de transports, achat de vêtements, achat de lunettes, ...

Aide spécifique aux jeunes de - de 25 ans et aux étudiants

Soutien dans les frais scolaires, frais d'accompagnement psychologiques, achats d'ordinateurs, abonnements de transport...ETC

Wallonie Urgence sociale
luttepauvrete.wallonie.be



Le « Caddy du Coeur » : L'épicerie sociale itinérante de la Croix-Rouge Sud Gaume

Les **épiceries sociales** ont été développées à la Croix-Rouge de Belgique voici plus de 10 ans pour aider les personnes précarisées envoyées par les services sociaux.

La **Province de Luxembourg** dispose d'un réseau de 14 épiceries sociales Croix-Rouge. Celles-ci permettent d'aider chaque année 2800 personnes.

C'est en juillet 2020, après étude et analyse des besoins et de la population sur le territoire de la Maison Croix-Rouge Sud Gaume, que celle-ci a constaté qu'il était nécessaire d'apporter dans cette région une aide matérielle et du lien social à une partie de la population en situation de précarité.

Le problème était que dans la région Sud Gaume, le territoire couvert par la Maison Croix-Rouge, compte son lot de communes très rurales et de villages assez isolés. Les soucis de mobilité et le sentiment d'isolement sont une réalité bien présente, en plus des problèmes de précarité !

La Croix-Rouge a donc développé, en étroite partenariat avec les CPAS de Musson et Rouvroy, et grâce au

Qui peut faire cette demande d'aide via le Fonds Covid ?

Vous n'êtes pas obligés d'avoir un dossier au CPAS pour faire cette demande.

Si vous avez perdu une partie de votre revenu, si vous êtes seul, sans entourage proche ou si vous avez des difficultés à cause de l'augmentation des prix de l'alimentation, vous pouvez demander ces aides.

Le CPAS doit examiner votre demande et réaliser une enquête sociale.

Cela veut dire qu'une assistante sociale vérifiera vos ressources (Chômage, CPAS, GRAPA, indemnités de Mutuelle, fiche de salaire, pension alimentaire,...) et vos dépenses (loyers, énergie, frais médicaux, etc.). Elle examinera votre situation individuellement.

Nous vous invitons à solliciter un rendez-vous auprès de notre service social au 063/24 02 82.

soutien de partenaires privés, un tout nouveau concept, inédit dans le réseau Croix-Rouge : **une épicerie sociale itinérante, un véritable magasin de proximité sur roues**, où les prix sont affichés, comme dans toutes les épiceries sociales, à 50% du tarif plein magasin.

Le projet se veut aussi **créateur de lien** entre les bénévoles et les personnes qu'ils vont rencontrer. A la Croix-Rouge, le lien social est en effet le fil rouge de toutes les actions.

C'est le CPAS qui désigne les personnes en situation de recevoir l'aide alimentaire.



Objectifs du projet :

- **Permettre de choisir** plutôt que d'imposer.
- **Permettre de payer un petit prix** plutôt que de donner.

- **L'épicerie vient au domicile**, la mobilité a un coût et est souvent déficiente.
- Développer un **climat convivial** et des **projets collectifs** et ne pas se limiter à un « petit magasin ».
- **Travailler à moyen et long terme.**
- **Travailler en partenariat** avec des services sociaux spécialisés.

Donner :

- des vêtements qu'on ne porte plus ;
 - des jouets qu'on ne regarde plus ;
 - des articles de puériculture qu'on n'utilise plus ;
- pour que d'autres puissent leur donner une seconde vie**

La « Donnerie – Seconde Vie » est un service du CPAS assuré par des bénévoles.

Cette initiative s'inscrit dans l'entraide sociale mais aussi dans un mode de consommation qui favorise l'acquisition en deuxième main et privilégie l'option de donner une seconde vie plutôt que jeter ou acheter du neuf.

Au 20 de la Place de l'Abbé Goffinet (à côté de la Repasserie), les dons sont soigneusement triés et rangés par les bénévoles qui accueillent également les visiteurs.

Les lundis entre 15 h et 17h30, le local est ouvert à tous aux conditions sanitaires en vigueur et chacun peut emporter gratuitement ce qui lui convient.



Photos : les bénévoles (Huguette Goffinet, Andrée Plier, Caterina Lentini, Chantal Feyereisen, Anne Marie Goery)

- Utiliser les dons pour **améliorer l'offre des produits**, les proposer **gratuitement ou à très moindre coût.**
- **Développer le lien social, l'écoute et la bienveillance, sans jugement.**

Le CPAS de MUSSON et sa Présidente, tiennent à remercier chaleureusement les bénévoles de la Commune impliqués dans ce projet.

Pour y déposer des dons, il est demandé de prendre un rendez-vous préalable au 0472/12 02 91.

Peuvent être gracieusement apportés, propres et en bon état :

- des vêtements dames, hommes, enfants ;
- des chaussures, bottes enfants ;
- des jouets ;
- des accessoires de puériculture.



Conseil du CPAS

Le Conseil de l'action sociale prend les décisions concernant l'octroi des aides sociales, pour ce faire il prend connaissance des rapports et recommandations des assistantes sociales.

Le Conseil prend également des décisions sur la gestion générale du CPAS.



VITULANO Maria : présidente du CPAS
10, rue des Lanneries - 6750 Musson
Gsm : 0498/71 53 69
Email : maria.vitulano7@gmail.com



GOEURY Anne-Marie : conseillère
18, rue Andrea Boucq - 6750 Musson
Gsm : 0495/89 67 37
Email : anne-marie.goeury@skynet.be



HUBERT Vincianne : conseillère
79, rue Gilbert Godard - 6750 Willancourt
Gsm : 0494/83 72 54
Email : vincianne.masson@gmail.com



VAN DE WOESTYNE Georges : conseiller
38, rue Late - 6750 Mussy-la-Ville
Gsm : 0498/41 23 64
Email : gvandewoes@voo.be



YANS Julien : conseiller
3, rue de la Corne au bois - 6750 Musson
Gsm : 0499/18 26 10
Email : juju.yans@hotmail.fr



MUNAUT Pierre : conseiller
25, rue du Gué - 6750 Baranzy
Gsm : 0495/52 08 97
Email : pierre.munaut@gmail.com



FEYEREISEN Corinne : conseillère
12, rue du Vivier - 6750 Musson
Gsm : 0472/10 47 24
Email : corinnefeyereisen@gmail.com



HAINAUX Gaëtan : conseiller
21, rue Jean Laurent - 6750 Musson
Gsm : 063/37 02 77
Email : gaetan.hainaux@gmail.com



LIBERT Noëlla : conseillère
65, rue F. Dieudonné - 6750 Musson
Gsm : 0499/11 94 74
Email : noella82.nll@gmail.com

Aides communales dans le cadre de la Covid-19

Dans le cadre d'un plan de relance économique et sociale 2021, le conseil communal a décidé lors de sa séance du 19 mai dernier, d'adopter un règlement fixant les modalités d'octroi d'une prime exceptionnelle aux métiers de contact, à l'Horeca, aux commerces non essentiels ainsi qu'aux écoles, clubs et associations.

Cette prime, pour les entreprises, commerces ou indépendants, ne peut être sollicitée que sous les conditions cumulatives suivantes :

- être une entreprise ou assimilé ou être indépendant en personne physique ou asbl ;
- exercer à titre principal ;
- avoir son siège social dans la commune de Musson ;
- être en activité au 31 décembre 2020 ;
- être dans l'impossibilité de pratiquer sa profession ou d'ouvrir son commerce suite aux mesures restrictives mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

Montants des primes :

- 5 € par enfant pour les associations de parents ou amicales des écoles ;
- 300 € pour les clubs et associations ;
- 500 € pour les commerces non essentiels ;
- 1000 € pour les métiers de contact et les établissements Horeca.

Afin de pouvoir bénéficier de cette action, les demandeurs devront remplir un formulaire pour le 31 octobre 2021 au plus tard et le transmettre à l'administration communale.

Le règlement complet, les conditions ainsi que les formulaires à télécharger se trouvent sur le site internet de la commune : www.musson.be

Jeunesse

Vacances de Pâques et de printemps 2021

Afin d'être le plus cohérent possible avec les dernières mesures du comité de concertation de la fin mars, le Collège communal de Musson a pris la difficile décision d'annuler tous les stages et plaines des vacances de Pâques/printemps.

Un accueil a tout de même été assuré par l'équipe de l'accueil extrascolaire dans les locaux occupés habituellement. Les enfants ont donc été accueillis dans leurs écoles respectives afin d'éviter un mélange de population venant d'écoles variées.

17 enfants ont fréquenté ces 4 accueils à Signeulx, Mussy et Musson. Ils sont venus suivant les besoins de leurs parents et cela fluctuait entre 2 et 9 journées. Suivant les jours, il y avait entre 1 et 5 enfants présents.

Les deux semaines se sont déroulées pour un mieux et avec un grand nombre d'activités variées destinées aux enfants qui étaient ravis que l'on s'occupe aussi bien d'eux ! C'était de véritables stages « Touch'à tout ».

Voici quelques chefs d'œuvres réalisés par les enfants :



Le coin des aînés

Cette brochure a été réalisée dans le cadre du projet Interreg Senior Activ', dont est partenaire la Province de Luxembourg.

Le projet Senior Activ' œuvre depuis 2018, à travers un plan d'action varié en faveur du bien-vieillir en Grande Région.

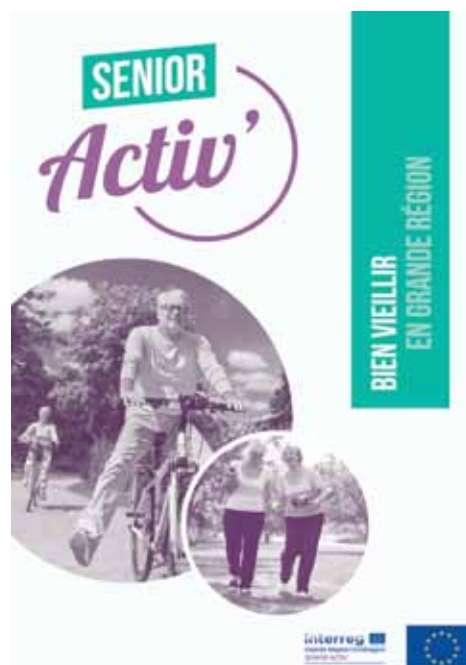
Si le bien-être dépend de nombreux facteurs, Senior Activ' croit en la capacité des seniors à être acteurs de leur mode de vie et à agir pour leur propre bien-être, et particulièrement lorsque le moment de prendre leur retraite est venu.

C'est pourquoi le projet place au cœur de sa philosophie l'équilibre entre l'activité – physique, intellectuelle, sociale – et le repos. La recherche de cet équilibre contribue à favoriser le bien-vieillir et à faire de la retraite une période épanouissante. Cela peut pourtant paraître bien plus facile à dire qu'à faire. De la préparation à la retraite à l'hygiène de vie en passant par la participation sociale et citoyenne, le partenariat Senior Activ' recense dans la brochure « Senior Activ' – bien vieillir en Grande Région » quelques pistes pour vivre sa retraite de manière

épanouie.

Voici le lien pour consulter la brochure :

https://www.moselle.fr/upload/docs/application/pdf/2021-03/brochure_senior_activ_gr_1103.pdf



Le coin des aînés

Créé en octobre 2019, le **Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)** a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des personnes de 55 ans et plus.

Disposant d'un rôle consultatif, lors de leurs réunions, les 15 membres du CCCA débattent de divers thèmes et interrogations ayant une incidence sur la vie des aînés. Ensemble, ils établissent des projets.

Depuis près d'un an, la Covid est venu semer le trouble. Jusqu'à la levée des mesures sanitaires pour des réunions publiques, le Conseil n'a plus eu l'occasion de se réunir. Néanmoins, les membres ne restent pas inactifs et restent attentifs aux souhaits des aînés. Ils continuent d'émettre des avis et formulent des questions, en-dehors de toutes considérations d'ordre philosophique et politique.

Les membres : BERTRAND Guy, BEULLENS Albert, BIREN Anne-Marie, CHALON Jean-Pierre, DEPIESSE Charles, GILLIARD Yvonne, GONRY Jean, KLEKER Fabienne, LEONARD Marie-Antoinette, LIEFFRIG Nicolle, MAMDY Jean, MARCHAL André, MARCHAL Roland, MATHIEU Jean-Marie, MONHONVAL Jean-Pierre et TOMBU Patrick.

Vous avez un projet à proposer ? Une remarque à formuler ? N'hésitez pas à contacter le CCCA au 063 38 08 44.



☎ 0800 30 330

Lancée en 2009, l'agence a pour mission l'assistance des personnes âgées en matière de maltraitance via un numéro de téléphone gratuit 0800/30330 et la prévention de la maltraitance par l'organisation d'action et d'information et de sensibilisation via un site internet www.respectseniors.be.

La campagne lancée par la Fondation Roi Baudouin « Penser Tôt à plus tard » a abouti à la création d'un outil pour anticiper le dialogue autour des choix futurs de la personne âgée en mettant l'aîné au centre de ses choix. Conférences, ateliers d'animation, brochures d'information sont à disposition des

organismes qui souhaitent aborder cette problématique des choix de vie des aînés. Le CCCA de Musson reviendra vers vous à ce sujet dès que les conditions le permettront car "le respect, ça s'anticipe !"

Fabienne Kléker, présidente du CCCA.



Le CCCA, en collaboration avec la Bourgmestre, relaie une information concernant le centre de vaccination de Virton installé dans l'ancien garage FRANCOIS, Val d'Away à Virton.

Ce dernier a mis en place plusieurs canaux d'inscription à la vaccination. Des rendez-vous pour les personnes concernées par la phase actuelle de la vaccination, dans les possibilités des plannings du centre, peuvent être proposés.

Les personnes de plus de 65 ans peuvent le contacter :

- par mail via l'adresse inscriptionsvirton@gmail.com
- en s'inscrivant sur www.qvax.be pour bénéficier en «last minute» d'une dose de vaccin non utilisée.
- par téléphone au 063 24 53 24 ou au 063 24 53 26
- en se présentant au centre où un helpdesk est mis en place.



Bonne nouvelle, votre Commune ou CPAS prend en charge les factures pour aller se faire vacciner avec la Locomobile. Uniquement pour les personnes fragilisées et/ou isolées, qui pour des raisons matérielles, ne peuvent y accéder par leurs propres moyens.

Appelez-nous pour plus d'informations et la prise de rendez-vous

0800/25.115 Musson

Chenilles processionnaires

Dans certains endroits de la commune où des affiches ont été apposées, vous pouvez voir des chenilles processionnaires grimper à la queue leu-leu sur des chênes. Ces chenilles sont urticantes et sont dangereuses pour les personnes et les animaux.

Ces chenilles forment de gros nids collés aux troncs ou aux branches. Il ne faut pas les toucher, ni les manipuler car le nid est lui-même urticant.

Faites attention à vos enfants mais aussi à vos animaux domestiques curieux qui peuvent aller mâchouiller un nid tombé au sol.

Endroits qui ont déjà été identifiés : plaine de jeux rue du Gué, rue du Lary, chemin de randonnée dans le Bois de Pertot, la Cussignière, chemin à l'entrée du Faubourg St-Michel.

Pour de plus amples renseignements :

<https://www.centreatipoisons.be/nature/animaux/la-chenille-processionnaire>



Sauvetage de batraciens

Bilan opération de sauvetage de batraciens à Willancourt et Gennevaux

A l'initiative de Grégory Hilger (habitant de Willancourt), une barrière de protection avec seaux de récolte a été mise en place à Willancourt et Gennevaux avec le soutien de la commune de Musson et de son service travaux. Avec l'aide de bénévoles, les batraciens retrouvés dans les seaux ou le long de la barrière de protection sont sauvés puis transportés vers l'étang le plus proche.

Durant tout le mois de mars jusque mi-avril, chaque jour (matin et soir), Grégory pour le site de Willancourt et Vanessa Deom pour le site de Gennevaux ont scruté les seaux ainsi que la bâche de protection avec leurs équipes de bénévoles.

Résultats 2021

En 2019 et 2020, près de 500 batraciens (grenouilles, crapauds, tritons) ont été sauvés chaque année. Et bien malgré une pandémie mondiale, nous pouvons affirmer que le Coronavirus n'affecte pas trop nos petits batraciens gaumais ...

En effet, l'opération de sauvetage 2021 nous révèle que 466 batraciens en tout genre ont pu migrer avec succès !

Bravo à Vanessa et Grégory pour le maintien de cette initiative et merci à tous les bénévoles qui se sont investis lors de cette édition 2021 dans le plus grand respect des conditions sanitaires requises.

Les batraciens sauvés vous disent merci et vous fixent déjà rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2022 !



Exp'eau photos

Exp'eau photos en collaboration avec l'ASBL Contrat Rivière Semois Chiers :

Vous l'aurez peut-être constaté, un nouvel affichage est venu agrémenter notre beau chemin de liaison et de mobilité douce entre Baranzy et Signeulx ...

Initiée par l'ASBL Contrat de Rivière Semois-Chiers, le projet "Exp'Eau" est une exposition photographique itinérante ayant pour but de mettre en valeur le patrimoine naturel aquatique.

Dans le cadre de la tenue de cet Exp'eau sur la commune de Musson, les bâches sont disposées de chaque côté



du marais de la Cussignière et de son envoûtante passerelle depuis le 28 avril dernier et ce jusqu'au mois de juillet.

La saison qui s'offre à nous est parfaite pour apprécier et découvrir nos rivières sous l'objectif de Philippe Moës, photographe naturaliste.

Un tout grand merci à notre service travaux pour l'excellent travail réalisé pour la création des supports en bois.

A présent, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une agréable balade notamment parmi "Tendre Ecrin, La Gourmande, A contre-courant, Vol parallèle, Feu de Brume et Bleu Martin" !

Parc naturel de Gaume

Faites une fleur à la nature !

Le Pack Biodiversité du Parc naturel de Gaume, c'est : des fruitiers, des haies, des formations, un accompagnement personnalisé

Pour les citoyens,

- Une commande groupée à prix intéressants de :
 - 1) Fruitiers hautes tiges de variétés traditionnelles résistantes (+ de 60 variétés).
 - 2) Haies indigènes mélangées (haies biodiversité, haies fourragères, haies chevaux, etc).
- Une aide pour obtenir les primes Région Wallonne
- Des formations « vergers » régulières.
- Une campagne d'identification de vos variétés fruitières : pommes, poires, prunes, ...
- Une aide personnalisée pour concevoir votre projet de verger et de haie.
- « Le Tour des vergers » : un diagnostic de vos jeunes vergers pour leur bon entretien.
- Une aide personnalisée pour aménager votre jardin de manière écologique.

Pour les agriculteurs,

- Idem.
- Organisation de chantiers de plantation de haies.

Pour les communes,

- Idem.
- + une aide à la conception de votre fleurissement urbain.
- + une aide au fleurissement de vos bords de voirie.
- Un accompagnement de vos projets « BiodiverCité » : 12000 euros/an (clôture appel à projet le 30 juin).

Pour les écoles,

- Une aide pour le verdissage de votre cour de récré et vos abords.
 - Une aide financière pour l'organisation d'animations scolaires.
 - Le livret d'éveil à la nature et à l'environnement « Le Journal de classe du ptit Gaumais ».
- Les commandes des fruitiers et des plants de haie doivent nous parvenir le 25 juin au plus tard, livraison le vendredi 26 novembre 2021.

Information complémentaire :

« **Le Tour des vergers** » : un spécialiste du CRAW passe dans votre verger pour un diagnostic rapide de son état général, en indiquant les éventuelles opérations à effectuer ou à faire effectuer par un professionnel. Il suffit de s'inscrire auprès d'Anne Léger : a.leger@pndg.be (PAF 20 euros, min 10 arbres hautes tiges (greffés à 1,80 m) de moins de 10 ans). Passage du technicien en octobre.

Collecte des emballages P+MC

À partir d'octobre 2021, les emballages PMC (bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons) ne seront plus collectés via les recyparcs, mais toutes les deux semaines en porte-à-porte via le sac bleu.

D'autres emballages en plastique viendront les rejoindre : ravier de margarine, pots de yaourt, sachets, barquettes... IDELUX Environnement devrait ainsi collecter 23 kg d'emballages par an et par habitant, soit 13 kg de plus qu'actuellement.

Quels sont les emballages « P+MC » ?

Cette nouvelle collecte concernera les emballages appelés « P+MC » décrits ci-dessous :

- les emballages en Plastique : les bouteilles et les flacons, mais aussi, et c'est cela le « + », les barquettes et les ravier en plastique, les pots de fleurs, les films, les sacs et sachets en plastique... ;
- les emballages Métalliques : cannettes, ravier en alu, boîtes de conserve ;
- les Cartons à boissons.

Prévention, sécurité

Comment organiser un évènement

Posons-nous la 1^{ère} question :

Quel type d'évènement j'organise ?

a) Privé

(ex : mariage, baptême, anniversaire, ...)

- Évènement familial ou entre amis.
- Pas de publicité (affichage, fan page, invitation via les réseaux sociaux, ...).
- Sur invitation (orale ou écrite).
- N'est pas ouvert à tous.

Il ne vous faut aucune autorisation communale

b) Public

(ex : brocante, repas choucroute d'un club, BBQ de quartier, ...)

- Ouvert à tous.
- Se déroule de plein air et/ou sur le domaine public.
- Publicité active (réseaux sociaux, affichage, toutes-

Pourrais-je toujours déposer ces emballages au recyparc ?

Non, les recyparcs n'accepteront plus les emballages « PMC », les sacs et films en plastique, les pots de fleurs et les barquettes de repiquage.

Plus d'info sur :

<https://www.idelux.be/fr/collecte-des-emballages-pmc.html?IDC=2510&IDD=54176>



La collecte du duobac aura toujours bien lieu chaque semaine pour les autres déchets.

boîtes, fan page, internet, ...).

- Billetterie, le cas échéant.
- Possibilité de vente de boisson, de nourriture, de goodies, ...

Posons-nous la seconde question :

Où je l'organise ?

a) Lieu clos

(ex : salle)

Transmettre une demande d'autorisation écrite maximum 20 jours avant le jour J.

b) Extérieur et/ou les deux

Un dossier sécurité DOIT être introduit 60 jours minimum avant le jour J.

Ce dossier contiendra :

1. Le formulaire de demande officiel et ses annexes
2. un plan du site (crash map),
3. la liste des bénévoles et/ou membres de l'organisation avec numéro de contact



Vous avez une question ?
Vous ne savez pas quoi faire ?
N'hésitez pas à contacter notre
coordinatrice

Florence Gofflot au 063/38 08 52

Sports

Le Challenge des 1000 Bornes :

Ce Challenge « J'me bouge pour mon club » imaginé afin d'aider les clubs sportifs à surmonter les difficultés financières liées à la crise sanitaire a eu lieu du 03 au 18 avril dernier. Chaque club inscrit parvenant à parcourir au moins 1000km avec un minimum de 50 participants actifs peut obtenir un subside de 1000€. Malheureusement tous les clubs Mussonnais n'ont pas pu participer, les inscriptions étant limitées.

Mais nous pouvons féliciter les 3 clubs Mussonnais qui ont eu la chance d'être sélectionnés et qui ont réussi à faire marcher, courir, nager, et rouler en vélo de nombreux sportifs durant ces 15 jours. Objectif des 1000 bornes atteint haut la main pour Musson United, Rebond Musson et TT Halanzy-Musson et leurs supporters.

Bravo à tous !




**Vous avez été EXTRAORDINAIRES !
De tout cœur, MERCI !**

Claire Michel
Triathlète olympique

Claire Michel

jmebougepourmonclub.be




Beau succès pour JCPMF MUSSON ADOS !

En attendant la reprise des sessions traditionnelles « Je cours pour ma forme – Adultes », l'équipe des coaches JCPMF Musson avait décidé d'innover en proposant un programme de course à pied à destination des ados âgés de 13 à 18 ans.

Près d'une trentaine d'ados ont répondu présents à la première séance. Répartis en 3 groupes de niveaux différents (débutants, habitués et confirmés), ils se sont entraînés chaque semaine dans la bonne humeur et dans le respect des règles sanitaires imposées. Une véritable bouffée d'oxygène pour ces ados mais aussi pour leurs coaches Thibaut, Thierry et Elsa qui attendent avec impatience un retour à la normale.



Enseignement

Les enfants de l'école communale de Mussy-La-Ville se sont lancés dans le projet « Refuges et tableaux noirs ».

Il s'agit d'un projet qui constitue à venir en aide aux différents refuges de la région et à sensibiliser les enfants et les adultes au bien-être animal !

Force est de constater que chaque année, des milliers d'animaux sont abandonnés et heureusement recueillis par des refuges pour être soignés.

Mais en attendant d'être adoptés par une nouvelle famille, et afin que les refuges puissent continuer à s'occuper de ces adorables résidents, ils ont besoin de nous !

Comment ?

En adoptant dans un refuge plutôt que de les acheter, en faisant stériliser nos animaux et surtout ce que nous proposons, d'offrir des dons aux refuges !

Alors si vous souhaitez nous aider, vous pouvez déposer vos dons (nourriture, jouets, objets utiles pour animaux domestiques, ...) dans notre école ! Nous les distribuerons ensuite aux refuges de la région !

Adresse : Ecole communale de Mussy-La-Ville, 2 rue du Paquis.

Merci et prenez bien soins de vos animaux !



Portrait

Dans chaque « infos communales », nous allons vous proposer le portrait d'une personne qui a vécu ou qui vit dans notre commune et qui se distingue dans un domaine particulier.

Nous allons commencer par vous faire découvrir Arthur Divoy, mieux connu sous le nom de DJ A.R.T

Un jour, je mixerai à Tomorrowland !

Bonjour Arthur

• Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Arthur Divoy, plus connu sous le nom de DJ A.R.T. J'ai 21 ans et j'habite à Mussy-La-Ville. Dans la vie, je suis étudiant et DJ.

Avant mes études actuelles en relations publiques à Namur, j'ai suivi les cours à l'école SAE de Bruxelles.

C'est une école qui est spécialisée dans la production musicale. Cette formation m'a permis d'accroître mes connaissances techniques et créatives qui me sont un grand atout dans ma musique.

• Comment est née cette passion pour la musique ?

Un peu par hasard ! A 9 ans, j'ai trouvé dans la discographie de mes parents un disque de David Guetta et cela a été pour moi une révélation !

Je suis devenu un de ses plus grand fan, au point de faire la même coupe de cheveux que lui !

Avec l'argent de ma communion, je me suis acheté une table de mixage et j'ai commencé à faire des anniversaires de copains, puis des mariages, ... En fait, à chaque fois que je pouvais sortir ma table, je le faisais et elle me suivait partout !

Portrait

• Pourquoi l'électro ?

Ce qui me séduit dans l'électro, c'est le rythme mais également ces sonorités nouvelles qui peuvent parfois paraître dissonantes. J'ai été baigné dans une culture musicale assez large, ce qui me permet à présent d'inclure différents styles dans mes mixes !

Il faut dire aussi qu'on a la chance, en Belgique, d'avoir de très grands festivals de musique électro comme le légendaire Tomorrowland !

• Tomorrowland justement, qu'est-ce que cela représente pour toi ?

J'ai découvert Tomorrowland quand j'avais 10, 11 ans. J'étais devant mon ordinateur à suivre le festival en direct avec des copains, des étoiles plein les yeux et je leur ai dit comme une évidence : « Un jour, je mixerai à Tomorrowland ! »



Mais avant d'y être, j'ai continué à me faire connaître au travers de différentes manifestations comme le cabus, la mexicaine à Tintigny et surtout, ce qui m'a permis de me lancer, le Plein air de Gedinne !

J'avais 14 ans quand mon père m'amène au festival de Gedinne qui rassemble des milliers de personnes chaque année. Je suis présenté à l'organisateur qui m'invite à monter sur scène pour mixer le temps que les DJ débutent. J'ai mixé durant 3 heures devant une cinquantaine de bénévoles enjoués. L'année suivante, j'étais programmé et c'est à partir de ce moment que de belles propositions m'ont été faites.

Et le 23 décembre 2019, l'organisateur de Tomorrowland m'annonçait que je serais à l'affiche du festival 2020 ! Mon rêve allait devenir réalité !

Malheureusement, la covid est venue gâcher mon plaisir puisque le festival a été annulé et reporté en septembre de cette année.

• En attendant de réaliser ton rêve, tu restes très dynamique et investi dans la musique. Peux-tu nous en dire plus ?

A 18 ans, je remporte, grâce en grande partie à mon public qui m'a plébiscité, le concours Fun radio qui m'a donné l'opportunité de devenir DJ résident. Depuis, je mixe tous les samedis de 22h à 23h.

En juillet 2020, je remporte l'Octave de la musique et reçois le prix du DJ producteur de l'année. Les Octaves sont l'équivalent belge des Victoires de la musique en France.

En juillet 2020 encore, j'ai sorti mon premier clip « You'll be mine », tourné presque intégralement dans notre belle province. J'ai été très surpris par l'engouement qu'il a suscité puisqu'en 24h, j'avais atteint les 10.000 vues ! Ma musique passait sur plein de radios comme Fun, Radio Contact mais également notre radio locale Métropole.

Le morceau est entré dans l'ultra top et y est resté presque 20 semaines. Grâce à ce morceau, j'ai le sentiment d'être passé de DJ local à artiste !

• Quels sont les projets futurs ?

Et bien en exclusivité pour les infos communales de Musson, mon nouveau clip sortira ce 18 juin et sera intitulé « Sail away ». J'avais envie, dans ce morceau, de me montrer comme je suis vraiment !

J'espère qu'il rencontrera le même succès que le premier et qu'il fera danser les gens cet été !

Sinon je travaille sur des projets en collaboration avec Saule et Routcha (Cédric Sottiaux de Mussy) qui m'accompagne sur différentes scènes avec son violon.

• Est-ce plus difficile d'être DJ quand on habite une commune au fin fond de la Province de Luxembourg ?

Au début, ce n'est pas facile car j'ai dû apprendre seul et je devais faire de longs déplacements pour aller voir des concerts ou des festivals.

A présent, je dirais que c'est un atout car je souffre de moins de concurrence dans notre province. Et c'est important également de dire que beaucoup de gens me portent et me hissent vers le haut. Je peux compter sur une grande communauté qui me soutient et me donne du crédit. Car un artiste n'est rien sans son public !

• Ton prochain rêve ?

Mon prochain rêve est de pouvoir vivre de ma musique et d'être la tête d'affiche de mon propre concert.

Au final, devenir le prochain David Guetta venant de la Province de Luxembourg !



Renseignements pratiques concernant l'Administration communale

Horaires d'ouverture des services

Place de l'Abbé Goffinet 1 à 6750 Musson



Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi : de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Jedi : 9h à 12h et de 14h à 16h

vendredi : de 9h à 12h

Samedi : de 9h à 11h (fermé temporairement pendant la crise sanitaire).

Tous nos services fonctionnent avec prise de rendez-vous

Etat civil - Population : 063/ 38 08 40

ou 063/ 38 08 41 ou 063/ 38 08 42

Direction générale : 063/ 38 08 55

Urbanisme/Environnement : 063/ 38 08 56

Finances : 063/ 38 08 46

Taxes / Eau : 063/ 38 08 58

Travaux : 063/ 23 48 96 ou 0485/ 53 79 44

Accueil extrascolaire / Jeunesse : 063/ 38 08 49

Centre sportif et culturel : 063/ 67 53 72

Cimetières / Arrêté de police/ Aînés : 063/ 38 08 44

Ecopasseur / Logement : 063/ 38 08 59

Espace Public Numérique : 063/ 38 48 02

Prévention/ Sécurité : 063/ 38 08 52

ALE/Repasserie : 063/ 38 08 57

CPAS : 063/24 02 82

Ecole communale de Mussy-la-Ville : 063/67 86 57

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet www.musson.be ainsi que nos publications sur la page Facebook « Commune de Musson ». Vos idées sont aussi les bienvenues.